

Québec, le 28 février 2006

Madame Renée Poliquin  
Coordonnatrice du Secrétariat de la Commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Audiences relatives au projet de construction de  
réservoirs additionnels d'entreposage de produits  
liquides à Montréal-Est

Madame,

Durant les audiences concernant le projet cité en objet, le président de la Commission, M. Pierre Béland, s'est beaucoup intéressé aux risques reliés aux opérations maritimes et de déchargement ou chargement de produits pétroliers au quai maritime de Canterm dans le port de Montréal.

Nos activités d'analyse concernant les projet d'installation, de réception et de stockage de gaz naturel liquéfié nous ont mis en contact avec le document ci-joint de Transports Canada intitulé : « Processus d'examen Termpol ». C'est un guide traitant de la sécurité des opérations des navires. J'ai inclus la table des matières et quelques sections qui permettront de situer ce document par rapport aux questions soulevées en audience.

À l'article 3.15.8, on y décrit le document d'analyse des risques de déversements et le plan d'intervention d'urgence que doit traiter un promoteur. Les articles qui suivent précisent des éléments d'intérêt en matière de risques et de sécurité à mettre en place. Malheureusement, bien que l'on décrive les conditions à respecter pour assurer une exploitation sécuritaire du navire et les outils requis pour ce faire, le document ne présente pas de scénarios concrets d'incidents ou d'accidents et les impacts

... 2

qui en découleraient. Il est à espérer que la Garde côtière possède ce type d'information.

À la fin des audiences, M. Louis Dériger m'a exprimé le souhait d'obtenir quelques renseignements au sujet du biodiesel. Vous trouverez donc ci-joints les rapports à l'égard des projets BIOBUS et BioMer, de même qu'une fiche descriptive préparée par Rothsay, producteur québécois de biodiesel, et un communiqué récent du Conseil québécois du biodiesel. J'ai aussi inclus des définitions qui seront proposées dans la révision de la section contrôle de la qualité des produits de la Loi sur les produits et les équipements pétroliers, accompagnées d'une brochure de notre Ministère.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si des détails additionnels sont requis.

Espérant le tout utile, je vous transmets mes meilleures salutations.

A handwritten signature in cursive script, reading "Raynald Archambault".

Raynald Archambault, ing.

RA/fb

p. j.



ROTHSAY  
P.O. BOX 8270  
DUNDAS, ONTARIO  
L9H 5G1  
Tél.: (905) 628-2258  
Fax: (905) 628-8577

## Biodiésel - Fiche de descriptive

**Ce qu'est le biodiésel :** Le biodiésel est un carburant biodégradable et renouvelable qui brûle sans résidu et qui est fabriqué à partir de différents bioproduits comme les huiles végétales, les gras animaux et les huiles de cuisson recyclées.

**Comment il est fabriqué :** On fabrique le biodiésel en combinant une huile ou un gras naturel à un alcool, comme le méthanol ou l'éthanol. Le procédé génère deux produits : des esters méthyliques (la désignation chimique du biodiésel) et de la glycérine.

**Un produit qui n'est pas nouveau :** L'huile végétale a été utilisée dans le carburant diesel dès 1900. L'inventeur du moteur diesel, Rudolf Diesel, a tout d'abord conçu le moteur pour qu'il fonctionne avec de l'huile d'arachide. La production du biodiésel traite l'huile afin de la rendre compatible aux moteurs diesel modernes.

**Marchés :** Le biodiésel est largement répandu et est offert à la pompe en Europe; il est de plus en plus populaire en Amérique du Nord comme solution de rechange écologique au carburant diesel dérivé du pétrole. Actuellement, les marchés clés du biodiésel sont le transport en commun, la marine et l'utilisation dans des régions à l'environnement fragile.

### Avantages pour l'environnement :

- Le biodiésel est un carburant renouvelable qui réduit les émissions de gaz à effet de serre. Le biodiésel réduit également les émissions des tuyaux d'échappement, la fume noire, les particules génératrices de smog, l'odeur et les substances cancérigènes, et ne contribue pas aux émissions de dioxyde de soufre (pluies acides).
- Le biodiésel est aussi biodégradable que le sucre et 10 fois moins toxique que le sel de table. Cela rend ce carburant particulièrement approprié pour les régions à environnement sensible.
- Le biodiésel a un bilan énergétique dont le taux se situe entre 3,2 et 5 unités (c.-à-d. que chaque unité d'énergie nécessaire pour produire du biodiésel génère entre 3,2 et 5 unités d'énergie). Le calcul repose sur la quantité d'énergie nécessaire pour cultiver, récolter, transporter et traiter la matière première, et prend en compte le type de matière première.

### Avantages :

- Le biodiésel est moins dangereux à manier et à transporter que le pétrole.
- Ce carburant peut être utilisé dans tous les véhicules fonctionnant au diesel avec des modifications de moteur nulles ou très minimes; il fournit autant d'énergie que le carburant diesel normal. Le biodiésel peut être utilisé à des températures froides sous forme de mélange, généralement B20 (un mélange de 20 % de biodiésel et de 80 % de diesel de pétrole).
- Dans une mélange B20, le biodiésel entraîne généralement une augmentation du coût du carburant inférieure à 0,01 \$ par litre. Il s'agit d'un coût très minime par rapport aux nombreux avantages pour l'environnement.



**Conseil  
québécois  
du biodiésel**

222, boulevard Frontenac Ouest, bureau 280  
Thetford Mines (Québec) G6G 6N7  
Téléphone : 418 338-2188  
Télécopieur : 418 338-4984  
www.biodieselquebec.org

## COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

### **Inauguration du siège social du Conseil québécois du biodiésel dans la technopole de l'oléochimie industrielle au Québec**

Thetford Mines, le 24 février 2006 – Le Conseil québécois du biodiésel dont la mission est de promouvoir l'utilisation du biodiésel en remplacement au pétrodiesel dans une optique de lutte aux changements climatiques et de développement durable, a inauguré aujourd'hui son siège social à Thetford Mines, en présence de M. Laurent Lessard, ministre du Travail et député de Frontenac et de M. Normand Laliberté, maire de Thetford Mines. Installé dans les locaux de la Société de développement économique de la région de Thetford, l'organisme devient un levier important dans la mise en place d'une technopole québécoise en oléochimie industrielle dans la région.

De plus en plus présente dans ce secteur, la région de Thetford était prédestinée à accueillir cet organisme sur son territoire. « *Dans tout le Québec, nous n'aurions pu choisir un meilleur endroit pour établir nos bases. En effet, nous sommes impressionnés par l'esprit novateur de cette région qui a su devenir, en quelques années seulement, la technopole de l'oléochimie industrielle au Québec. Comme le biodiésel est un produit de l'oléochimie, le choix de Thetford Mines allait donc de soi pour le Conseil québécois du biodiésel* », tient à souligner M. Camil Lagacé, président-directeur général de l'organisme.

Avec l'établissement de son siège social, le Conseil québécois du biodiésel s'est également doté d'une permanence, ce qui permettra d'augmenter et de diversifier les activités de l'organisme, notamment sur le plan des communications et de l'organisation de projets et d'événements spéciaux. Pour en savoir plus sur le biodiésel ainsi que sur les réalisations présentes et futures du Conseil, vous êtes invités à consulter régulièrement le site [www.biodieselquebec.org](http://www.biodieselquebec.org). Parmi les événements à venir, notons un colloque sur le biodiésel qui se tiendra à la fin du printemps 2006.

L'implantation du siège social du Conseil dans la région de Thetford a été rendue possible grâce au support financier de plusieurs partenaires soit M. Laurent Lessard, ministre du Travail et député de Frontenac, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, la Société de développement économique de la région de Thetford, la Caisse populaire Desjardins de Thetford Mines, le Comité des gens d'affaires de la région de L'Amiante, la Corporation d'initiative et de développement économique de la ville de Thetford Mines ainsi que la Société d'aide au développement de la collectivité de L'Amiante.

#### **À propos du Conseil québécois du biodiésel**

Le Conseil québécois du biodiésel a vu le jour en 2005 grâce aux efforts concertés et à la détermination des quatre membres fondateurs, soit Rothsay, Oléotek, le Groupe Sine Nomine et l'Institut du Transport avancé du Québec, auxquels se sont joints la Société de transport de Montréal, la Coop fédérée – Sonic et le Centre québécois de valorisation des biotechnologies.

#### **À propos du biodiésel**

Le biodiésel est un biocarburant fait à partir d'huiles végétales, d'huiles de friture recyclées ou de gras animal et pouvant servir de substitut au pétrole dans les moteurs diesels. Le biodiésel peut être utilisé dans des régions nordiques comme le Québec et, ainsi, jouer un rôle important dans l'amélioration de la qualité de l'air et dans la diminution des gaz à effet de serre, responsables des changements climatiques. Le biodiésel est facile d'utilisation et ne nécessite aucune modification aux infrastructures de livraison et de distribution de carburant ni aux moteurs des véhicules qui l'utilisent. Il peut également être utilisé pour le chauffage des bâtiments en remplacement du mazout.

- 30 -

Renseignements :

Mme Marie Gagné, directrice exécutive adjointe  
Tél. : 418 338-2188  
Courriel : [Marie.Gagne@biodieselquebec.org](mailto:Marie.Gagne@biodieselquebec.org)